

Modalités de paiement et coûts

Nous vous rappelons que les frais d'inscription sont exigibles lors de l'inscription. Puisqu'il s'agit de frais d'administration, les frais d'inscription s'appliquent à chaque dossier individuellement. Les dossiers seront traités sur réception des frais d'inscription.

Vous avez la possibilité de payer les frais d'inscription et des cours **par chèque ou virements bancaires***.

Voici les dates de versements 2019-2020 :

- Vous pouvez régler **en un seul versement**, par chèque ou virement bancaire, **daté du 4 septembre 2019**.
- Vous pouvez opter de payer par versements : chèques postdatés ou virements bancaires :
Deux versements :
4 septembre 2019 et 15 janvier 2020.
Quatre versements :
4 septembre, 15 novembre 2019, 15 janvier 2020 et 15 mars 2020.
Neuf versements :
4 septembre 2019, 15 octobre 2019, 15 novembre 2019, 15 décembre 2019, 15 janvier 2020, 15 février 2020, 15 mars 2020, 15 avril 2020 et 15 mai 2020.

Les chèques postdatés doivent nous parvenir d'ici le **mardi 1^{er} septembre 2019**.

* Virements bancaires :

Pour les parents qui ont leur compte chez Desjardins, veuillez inscrire vos paiements mensuels ou autre dans Accès-D par virement entre personne Desjardins. Vous devez créer un paiement et mettre nos coordonnées, voir les coordonnées de l'École des petits musiciens.

Pour ceux qui ont un compte ailleurs, veuillez utiliser le type de virement entre personnes autorisées par votre institution financière. C'est différent d'une banque à l'autre, mais possible avec nos coordonnées.

Frais d'inscription (non remboursables)

Payables au moment de l'inscription :

Débutant 50 \$

Autres 60 \$

Réinscription 30 \$

**Début des inscriptions
le 23 avril 2019**

*Bénéficiaire : École des petits musiciens
Institution bancaire : 815 (Caisse Desjardins à Montréal)
Transit : 30261 (Caisse du centre Est de la métropole)
Numéro de folio : 0814137*

Des frais de 10\$ pour tout chèque retourné seront facturés. L'école des petits musiciens se réserve le droit d'interrompre les cours en cas de paiement en souffrance.

École des petits musiciens

Nous joindre

Courriel : charronr@csdm.qc.ca

Téléphone :
514 596-4620, poste 8450

7450, rue François-Perrault
Montréal, QC H2A 1L9

ecolepetitsmusiciens.com

La réception de l'école secondaire Joseph-François-Perrault est ouverte de 8h à 11h15 et de 12h15 à 16h.

Publié par la Commission scolaire de Montréal
En collaboration avec l'école Joseph François Perrault
Graphisme, production : Bureau des communications et de la participation citoyenne — 190056

**en septembre
2019**

École des petits musiciens

En collaboration avec :

JOSEPH-FRANÇOIS
Perrault
École secondaire

**Musique
6 à 11 ans**

Les Cordes
violon, alto, violoncelle et contrebasse

ILS IRONT LOIN



**Commission
scolaire
de Montréal**

C'est en réponse à l'engouement des parents pour la qualité de son Programme arts-études, volet musique classique, que l'école Joseph-François-Perrault propose un nouveau projet visant à offrir un enseignement musical de qualité pour tous les enfants du primaire qui désirent faire l'apprentissage d'un instrument de musique.

Depuis septembre 2012, nous offrons les cours de musique pour les jeunes de 6 à 11 ans. Par ces cours, nous entendons développer le sens artistique de l'élève, sa motivation à la pratique ainsi que la satisfaction qu'apporte la musique d'ensemble.

Choix des programmes de formation musicale

Cours d'instrument

Novice* — Dès l'âge de 6 ans

Ce programme comporte deux cours par semaine: leçon individuelle de 30 minutes et un cours d'ensemble de 45 minutes.

Junior* — Après audition pour fin de classement ou suite au programme Novice (débutant)

Ce programme comporte deux cours par semaine: leçon individuelle de 45 minutes et un cours d'ensemble de 75 minutes.

Avancé* — Après audition pour fin de classement ou suite au programme Junior

Ce programme comporte deux cours par semaine: leçon individuelle de 60 minutes et un cours d'ensemble de 90 minutes.

Chant choral

Ce cours d'une durée de 60 minutes permet aux élèves d'apprendre à développer l'instrument que nous portons toujours sur nous: la voix. En dépendance du niveau d'apprentissage, les élèves apprennent à chanter à l'unisson ou en harmonie. Le chant choral permet de développer à la fois l'oreille musicale, le solfège et la technique vocale. Nous le faisons dans une atmosphère ludique avec des pièces que les enfants apprécient.

* Les notions de théorie et de formation auditive sont données à même les leçons individuelles et la classe d'ensemble.

En fin d'année, les élèves seront invités à se produire en concert et à passer l'examen à la fois pour partager leurs efforts avec leurs parents et amis et savourer le contentement du travail accompli.

Ceux qui le désireront seront des candidats-aspirants au Programme arts-études de l'école Joseph-François-Perrault, la seule école au Québec offrant conjointement l'éducation internationale et deux programmes musicaux.

Monsieur Richard Charron, ex-directeur musical de l'école Joseph-François-Perrault, maintenant à la retraite depuis juin 2011, est l'initiateur du projet et le responsable désigné.

Cours d'ensemble

Cours d'initiation à la musique d'ensemble - Ce cours de 45 min. a pour but de préparer l'enfant à jouer à l'orchestre. En utilisant le chant et la rythmique Jacques-Dalcroze, le professeur amène l'élève à ressentir la musique dans son corps en stimulant sa motricité globale. À travers différents jeux et activités, il l'amène à utiliser son corps comme premier instrument de musique. Il développera ainsi sa musicalité, son sens du rythme et du mouvement en plus de sa concentration. Peu à peu, dans l'année, le cours se transforme en classe d'orchestre afin de préparer des pièces en ensemble pour la fin de l'année.

Ensemble Élémentaire 1 - Ce cours de 75 minutes établit les bases du jeu d'ensemble en plus de donner des bases théoriques par des travaux écrits et du solfège.

Pré-requis: 1 à 2 ans à l'instrument, cours d'initiation à la musique d'ensemble ou équivalent (après audition pour fin de classement) et une bonne capacité de concentration

Ensemble Élémentaire 2 - Ce cours de 90 minutes développe les bases du jeu d'ensemble en plus de poursuivre l'apprentissage des bases théoriques.

Pré-requis: 2 à 4 ans à l'instrument, cours d'initiation à la musique d'ensemble et Ensemble Élémentaire 1 ou équivalent (après audition pour fin de classement) en plus d'une capacité de concentration élevée.

Pour tous nos étudiants, les leçons individuelles et les cours d'ensemble sont obligatoires.

Frais de scolarité

Les frais de scolarité incluent les leçons individuelles, les cours d'ensemble, les cahiers d'exercices, un pianiste accompagnateur lors des concerts et examens.

Novice (2 cours par semaine)

1. Leçon individuelle de 30 minutes par semaine, entre 16h et 20h, du lundi au jeudi.
2. Cours d'initiation à la musique, 45 minutes tous les samedis matin.

Coût hebdomadaire	Coût annuel	Nombre de versements	Montant des versements
45,00\$	1 395,00\$	9	155,00\$
45,00\$	1 395,00\$	4	348,75\$
45,00\$	1 395,00\$	2	697,50\$

Junior (2 cours par semaine)

1. Leçon individuelle de 45 minutes par semaine, entre 16h et 20h, du lundi au jeudi.
2. Ensemble (Orchestre à cordes) 75 minutes tous les samedis matin.

Coût hebdomadaire	Coût annuel	Nombre de versements	Montant des versements
55,00\$	1 705,00\$	9	189,44\$
55,00\$	1 705,00\$	4	426,25\$
55,00\$	1 705,00\$	2	852,50\$

Avancé (2 cours par semaine)

1. Leçon individuelle de 60 minutes par semaine, entre 16h et 20h, du lundi au jeudi.
2. Ensemble (Orchestre à cordes) 90 minutes tous les samedis matin.

Coût hebdomadaire	Coût annuel	Nombre de versements	Montant des versements
61,50\$	1 906,50\$	9	211,83\$
61,50\$	1 906,50\$	4	476,62\$
61,50\$	1 906,50\$	2	953,25\$

Nous offrons un rabais de 15% sur les frais de scolarité lors de l'inscription d'un 2^e enfant d'une même famille.



Session d'automne:

du 9 septembre au 7 décembre 2019

Session d'hiver:

du 13 janvier au 16 mai 2020

Concert

le 24 mai 2020